

## Un budget de rigueur

**Le 18 novembre, au Sénat, François Marc s'est livré à une critique argumentée et sans concession du projet de loi de finances 2011.**

En effet, le PLF met en évidence les erreurs économiques de la droite, depuis 2002. Car le creusement des déficits n'est que le résultat de la « **coupable politique des recettes** », conduite par les gouvernements UMP successifs.

Or, loin de tirer les leçons de cet échec, le gouvernement persiste et privilégie clairement la rigueur aux dépens de la croissance.

De nombreux économistes considèrent que les mesures exagérément drastiques d'austérité, vont mener à une croissance anémiée et surtout très pauvre en création d'emplois.

Alors que, dans le même temps, les États-Unis s'efforcent d'accompagner la reprise, la France supprime son plan de relance, ampute les grands budgets d'intervention de l'État et impose la rigueur aux collectivités locales.

L'UMP, bien sûr, présente ces mesures comme inéluctables. « **Mais en diminuant sciemment les recettes, vous avez laissé filer les déficits** », a rappelé le sénateur du Finistère. « **Tous les cadeaux fiscaux ont été financés à crédit, au détriment des générations futures** ».

La Cour des comptes, elle-même, a précisé dans un rapport que, sur les 120 milliards d'euros de déficit, 80 correspondent à un manque à gagner résultant des cadeaux fiscaux accordés depuis 2002.

Et dire que l'UMP évoquait, à l'origine du paquet fiscal, « **un cocktail gagnant** ». « **Eh bien, ce fameux cocktail gagnant s'est révélé en définitive être un breuvage empoisonné** », a résumé François Marc.

Alors, que faire ? D'abord, retrouver une croissance d'au moins 2,5 à 3 % par an pour stopper la fuite en avant de l'endettement, relancer l'emploi et retrouver des marges de manœuvre pour les investissements dans le domaine de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de la recherche.

Comment ? En faisant davantage confiance aux collectivités locales, en réalisant un véritable effort de solidarité pour tous les Français et en retrouvant une vraie ambition européenne.

Mais aussi, et peut-être surtout, en tenant un langage de vérité. La croissance doit s'appuyer sur un discours de transparence quant à l'état financier du pays. « **Vous devez reconnaître objectivement devant les Français, les erreurs stratégiques commises depuis 2002** », a lancé le sénateur aux ministres et sénateurs UMP.



« La croissance doit être notre priorité »

Sera-t-il entendu ? Rien n'est moins sûr même si, parfois, à mots couverts, certains parlementaires reconnaissent que le paquet fiscal constitue un boulet pour notre économie. 🌹

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 9/12/2010

  
**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE 



### Dossier de la semaine

**Jeunesse :**  
**l'affaire de tous**



**Vie de la Fédération**  
**Censure à Landivisiau**



**Interview**  
**Le Pen après Le Pen**  
Avec Nicolas Lebourg

### Inutiles ?

Ça ne doit pas être facile d'être adhérent à l'UMP. Surtout en Bretagne. Pour les élections régionales, ils croient avoir le droit de désigner leur tête de liste. Ils votent en faveur de Jacques Le Guen... et l'Élysée décide d'imposer Bernadette Malgorn, avec le succès que l'on connaît.

C'est également à l'Élysée qu'a été choisi le secrétaire général du Parti, sans que les adhérents, Bretons ou pas, aient leur mot à dire. En même temps qu'il attribuait les postes de ministres, Nicolas Sarkozy réorganisait aussi l'organigramme de l'UMP.

Et pour bien montrer l'estime qu'il porte aux Bretons, le président de la République persiste à ne pas en nommer dans le gouvernement.

Non, décidément, ça ne doit pas être facile d'être UMP en Bretagne...

## Génération sacrifiée ?



L'insertion professionnelle des jeunes était à l'ordre du jour de la matinée de réflexion sur l'égalité réelle, organisée par la Fédération, le 6 novembre à Guipavas, en présence du porte-parole national du PS, Benoît Hamon.

« La précarité est-elle l'unique horizon de la jeunesse ? », se sont demandés les participants de l'atelier animé par le MJS.

La réponse semble être affirmative au vu des chiffres donnés à cette occasion. En moyenne, un salarié obtient son premier CDI (Contrat à durée indéterminée) à 27 ans, soit cinq ans après la fin de ses études. Cependant, il apparaît tout de même que le diplôme constitue une protection contre la précarité.

Depuis 30 ans, le taux de chômage des 15-24 ans se situe toujours au-dessus des 18%, soit sept points de plus que la moyenne des pays développés. Aujourd'hui, ce taux est de 21%, alors qu'il n'est que de 17% dans l'Union Européenne.

Cette situation conduit à un déclassement. Malgré un niveau de qualification supérieur, les jeunes vivent moins bien que leurs parents.

Que propose le Mouvement des Jeunes Socialistes ? D'allonger la durée de scolarité à 18 ans pour tous les élèves sans qualification et de mettre en place un dispositif « 100% d'une classe d'âge qualifiée ». Mais aussi de systématiser l'alternance lors de l'année de sortie du système scolaire, en particulier en master 2.

Pour le MJS, les moyens des missions locales doivent être renforcés, de manière à accompagner chaque jeune dans son parcours d'insertion professionnelle.

En ce qui concerne les stages, les jeunes socialistes proposent de limiter leur durée à six mois et de fixer leur rémunération à au moins 50% du SMIC. En outre, une entreprise ou une administration ne pourrait pas embaucher en stage plus de 10% de sa main-d'œuvre.

# Jeunesse : l'affaire de tous

La jeunesse est au cœur du texte de la Convention égalité réelle, avec notamment la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, le « parcours d'autonomie » ou l'allocation d'études.



« Notre parole vaut moins que celle des adultes »

Dans le Finistère, les socialistes ont consacré un atelier de travail à la jeunesse, en partenariat avec le MJS (voir encadré), le 6 novembre à Guipavas, en présence de Benoît Hamon. Lors de son déplacement dans le Finistère, François Hollande a, lui aussi, rencontré des jeunes de la région quimpéroise. Entouré de François Cuillandre, Bernard Poingnant et Armelle Huruguen, il a écouté leurs revendications, leurs attentes.

Majoritairement, ils ont dénoncé la stigmatisation de la jeunesse. « Il faut au contraire mettre en avant les initiatives positives dans les domaines culturels, artistiques ou professionnels », ont-ils expliqué. « Nous voulons valoriser toutes les démarches positives et surtout avoir le droit à l'expérimentation, même si nous commettons parfois des erreurs », ont-ils également indiqué.

L'image des métiers de la pêche n'est pas bonne. « Pourtant, c'est en mettant en avant les jeunes apprentis qui ont choisi cette voie que nous pouvons la valoriser et permettre le développement de cette filière, indispensable pour notre littoral », a expliqué un animateur chargé de cette mission par le Comité régional des pêches.

« Durant le mouvement pour les retraites, on s'est rendu compte que la parole des adultes pesait beaucoup plus que la nôtre », ont expliqué deux lycéennes particulièrement actives dans

leur établissement au mois d'octobre et de novembre. « Pourtant, nos revendications concernant notre entrée dans le monde du travail étaient totalement légitimes ».

Les comportements à risque existent et ne doivent pas être occultés. Cependant, la manière dont la société juge sa jeunesse et l'absence de perspectives peuvent, en partie, les expliquer.

« La jeunesse est un atout, pas une charge », a d'emblée précisé François Hollande. Surtout pour une génération qui est globalement mieux formée que les précédentes.

« C'est pour cette raison qu'il est essentiel de faire comprendre à l'ensemble de la population que cette question concerne tout le monde. Il en va de l'avenir du pays ».



« La jeunesse est un atout, pas une charge »

Répondant aux inquiétudes de ses interlocuteurs, François Hollande a précisé que personne ne pouvait s'engager à réduire l'incertitude du monde et qu'avoir un emploi lorsqu'on est étudiant ne constitue pas obligatoirement une difficulté.

Aujourd'hui, la politique en faveur des jeunes n'est pas satisfaisante. « En trente ans, nous avons connu 80 dispositifs d'insertion », a dénoncé Armelle Huruguen, adjointe au maire de Quimper, chargée de la jeunesse. « En plus, ils ne sont jamais évalués ».

Le drame de la jeunesse c'est qu'elle est minoritaire dans le pays et que les choix ne sont pas opérés en fonction de ses besoins. « Mais c'est tout le pays qui bénéficierait d'une politique tournée vers l'insertion des jeunes », a répété François Hollande à ses interlocuteurs. 🌸

## Censure à Landivisiau

Landivisiau, ville du cheval... et de la censure. Dans le journal municipal, le groupe d'opposition dispose normalement d'une demi-page pour s'exprimer. Mais, au mois de décembre, les lecteurs de « Landi infos » ont découvert en page 11, sous un article consacré au congrès départemental des médaillés militaires, un encart blanc où il était indiqué « Texte non communiqué après deux relances ».



« Nous ne nous laisserons pas intimider »

« Le vendredi, la mairie m'a indiqué que nous avons jusqu'au vendredi suivant pour rendre notre texte », explique Marguerite Bléas, chef de file de l'opposition de gauche au conseil municipal. « Mais, le mardi, j'ai été prévenue que le journal sortirait sans notre tribune ».

Ce n'est pas la première fois que la municipalité de Landivisiau met des bâtons dans les roues de l'opposition. « Déjà,

dans le numéro précédent, alors que notre tribune dénonçait la pollution de l'Élorn, le maire nous avait menacé de porter plainte pour diffamation », se souvient Marguerite Bléas. Les menaces étaient naturellement restées sans suite.

Que voulaient dire les élus municipaux d'opposition ? Et surtout, qu'est-ce que

le maire ne voulait pas que les lecteurs de « Landi infos » puissent lire ?

Ce mois-ci, les élus de gauche, Marguerite Bléas, Alain Rohou, Éliane Auffret, Gilles Coroller, Angélique Horellou et Pierre Ygrand avaient décidé de dénoncer les incohérences de la politique de la jeunesse de la municipalité.

En effet, alors que « Landi infos » titrait « Landivisiau, ville amie des enfants reconnue par l'UNICEF », ils voulaient rappeler que

la municipalité vient de fermer le local jeunes qui fonctionnait depuis dix ans. On peut comprendre que le maire n'a pas apprécié de voir cette information publiée dans ce numéro.

« Malgré la censure, nous allons distribuer ce texte dans toutes les boîtes aux lettres de la commune », annonce Marguerite Bléas. 🌸

### Interview

## Le Pen après Le Pen

Avec Nicolas Lebourg



« Le congrès du Front national, qui doit se tenir au mois de janvier, accélère la recomposition de l'extrême-droite. Même si le seul enjeu réside dans l'ampleur de la victoire de Marine Le Pen », estime Nicolas Lebourg, universitaire auteur d'une biographie de François Duprat, figure historique de l'extrême-droite des années 60 et 70.

minorité suffisamment forte à l'intérieur du FN. Même si on connaît le nom du vainqueur, la bataille est particulièrement rude au sein de l'extrême-droite. Car, après avoir pris la direction du Front, Marine Le Pen saura-t-elle devenir la "Gianfranco Fini" française et rompre avec le vieux logiciel du FN, basé sur l'antisémitisme et les souvenirs de l'Algérie française, pour créer un mouvement populiste et islamophobe comme dans le reste de l'Europe ?

et s'imitent. Actuellement, Marine Le Pen s'inspire beaucoup des Pays-Bas.

**Cap Finistère : Un pays où la droite s'aligne sur des positions extrémistes.**

**Nicolas Lebourg :** Dès le début des années 70, François Duprat théorisait ce qui se passe aujourd'hui. Il admettait que le racisme pouvait rebuter une grande partie des électeurs. Mais il défendait l'idée selon laquelle il fallait expliquer que les immigrés représentaient une menace pour les emplois de manière à capter le vote des classes populaires et obliger la droite à reprendre ces idées pour les légitimer. Aujourd'hui, le FN peut dire : « nous ne sommes pas d'horribles fascistes, regardez ce qui se passe ailleurs, en Suisse par exemple ». C'est exactement ce qui s'est passé avec le débat sur l'identité nationale qui a renforcé le FN. François Duprat, le premier, a résumé cela dans une formule : « Les électeurs préfèrent toujours l'original à la copie ». 🌸

**Cap Finistère : Les jeux sont-ils faits pour la succession de Jean-Marie Le Pen ?**

**Nicolas Lebourg :** Oui, tout le monde sait que Marine Le Pen va l'emporter. Cependant, l'histoire n'est pas encore totalement écrite. Aura-t-elle l'intelligence de ne pas recueillir plus de 70% des voix ? Car, c'est bien l'enjeu de ce congrès. Soit son adversaire, Bruno Gollnisch, est battu à plate couture et il quitte le FN avec les catholiques traditionalistes. Soit il évite l'humiliation et se retrouve à la tête d'une

**Cap Finistère : Existe-t-il des liens entre les partis au niveau européen ?**

**Nicolas Lebourg :** Pas vraiment. C'est là un des gros ratages de l'extrême-droite, depuis la seconde guerre mondiale. Il ne faut pas oublier que nous avons affaire à des partis chauvins. Au parlement européen, le FN a toujours été incapable de choisir ses partenaires. Les autres partis européens d'extrême-droite préférant s'allier avec les gaullistes plutôt qu'avec Jean-Marie Le Pen. Cependant, même sans accord, on constate que ces mouvements s'observent

# Agenda

**11 décembre**  
**Convention Nationale**  
**égalité réelle.**

**13 décembre**  
**19 h 00 : Bureau fédéral**  
**au siège de la Fédération,**  
**à Quimper.**

**30 janvier**  
**Rassemblement national**  
**des secrétaires de**  
**sections.**

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428  
N° 888 - Vendredi 10 décembre 2010  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

**Abonnement**

**Réabonnement**

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir  
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

# En bref

## Provocation (1)

Chef de file de l'UMP à Brest, Laurent Prunier, vient d'être élu président départemental du parti présidentiel. Seul candidat à briguer ce poste, il n'a tout de même été élu qu'avec 63 % des voix.

Particulièrement silencieux pendant le mouvement pour les retraites, le nouveau chef de file sarkozyste n'a rien trouvé de mieux, une fois élu, que de déclarer « *personnellement, je trouve que cette réforme ne va pas encore assez loin* », sans, bien sûr, préciser jusqu'où il aurait souhaité aller. 63, 64 ou 65 ans ? Voilà les Finistériens prévenus. Mais, s'il obtient dans le département les mêmes résultats qu'à Brest, les députés et conseillers généraux UMP ont du souci à se faire...

## Provocation (2)

...d'autant que le nouveau responsable départemental de l'UMP ne semble pas encore maîtriser ses dossiers. Ainsi dans le même

article il indique que son parti a remporté en 2008 les élections municipales à Crozon, Morlaix et Concarneau. Mais, dès le lendemain, des élus concarnois se sont élevés contre cette affirmation.

## Télé en prison

Il n'y aura pas d'accès gratuit à la télévision en prison ont décidé les sénateurs, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2011.

Comme l'avait demandé le gouvernement, les sénateurs ont rejeté l'amendement présenté par les élus socialistes, Richard Yung et Robert Badinter.

Déjà, à l'Assemblée nationale, un amendement présenté par Jean-Jacques Urvoas, allant dans le même sens, avait été rejeté le 3 novembre. Pourtant, la Cour des comptes avait dénoncé, au mois de juillet, le manque de transparence autour du prix de location des télévisions par les détenus. Le coût peut en effet varier de 4 à 40 euros par mois, selon les maisons d'arrêt.

## Un amendement hallucinant

« *Le vote par le Sénat d'un amendement attribuant une rallonge de*

*4 millions d'euros à l'enseignement privé, au détriment des crédits affectés à l'école publique, est proprement hallucinant* », a dénoncé Bruno Julliard, secrétaire national du PS à l'éducation.

Dans le budget 2011, le privé ne supporte déjà que 10 % des suppressions d'emplois au lieu des 20 % que l'équité exigerait. Le Parti Socialiste s'étonne que le Sénat n'ait pas jugé opportun d'étendre sa générosité en proposant, par exemple, de rétablir parallèlement quelques-uns des 14 400 postes supprimés dans l'école publique. Il est vrai que l'engagement en faveur de l'école privée, du sénateur UMP Jean-Claude Carle, à l'origine de l'amendement, s'est déjà traduit par une loi créant un véritable « chèque éducation privée », à la charge des communes. Le Parti Socialiste appelle les parlementaires à revenir à la raison, et à rétablir les crédits destinés à l'enseignement public, gratuit et laïc, que des années de sape et de restrictions ont suffisamment mis à mal comme cela.

# Annonces légales & judiciaires

## LOCRONIE

Société Anonyme  
au capital de 38 112,25 euros  
Siège social : rue de Pouldreuzic  
29700 PLUGUFFAN  
383 768 884 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement, le 29 novembre 2010 :

- a pris acte de la démission de Stéphane ROUAULT de ses fonctions d'Administrateur et de Président Directeur Général, soit en d'autres termes, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,  
- et de la démission de Prosper LESNE et Marie MEEUS de leurs fonctions d'Administrateur,

- a nommé Laurent OUDART, demeurant à QUIMPER (29000) 7 ter, rue de la Solidarité, Bertrand LAIR, demeurant à ESQUIBIEN (29770) 2, impasse de Saint Edwett et Jean-Michel LE CHAPELAIN, demeurant à QUIMPER (29000) 18, allée Paul Peyron, en qualité de nouveaux administrateurs de la société, pour une période de six ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir, dans l'année 2017, pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration, réuni le 29 novembre 2010, a nommé Laurent OUDART en qualité de Président Directeur Général, pour la durée de son mandat d'administrateur, en remplacement de Stéphane ROUAULT, démissionnaire.

Pour avis,  
Le Conseil d'Administration.

## S.C.E.A. LA SOURCE

Société Civile  
au capital de 30 000 euros  
Siège social : 80, Karn Menez Guillou  
29170 FOUESNANT  
RCS QUIMPER 478 908 767

Aux termes d'une décision en date du 25 novembre 2010, la société SAS LA SOURCE (anciennement GFA POLE AQUA) a, en sa qualité d'associé unique de la société S.C.E.A. LA SOURCE, décidé la dissolution anticipée de ladite société, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, pour cause de réunion de toutes les parts sociales en une seule main

**ELMANI**  
Société Civile Immobilière  
au capital de 56 000 euros  
Siège social : Kerlin - 29860 PLABENNEC  
**Transféré au 12, rue du Docteur Pouliquen**

**29200 BREST**  
442 171 799 RCS BREST

## TRANSFERT DE SIÈGE

Des décisions unanimes des associés, en date du 30 novembre 2010, il résulte la publication des mentions suivantes :

**Anciennes mentions :**  
Siège social : Kerlin - 29860 PLABENNEC.

**Nouvelles mentions :**  
Siège social : 12, rue du Docteur Pouliquen - 29200 BREST

Pour avis, La Gérance.

**ELMANI II**  
Société Civile Immobilière  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : Kerlin - 29860 PLABENNEC  
**Transféré au 12, rue du Docteur Pouliquen**

**29200 BREST**  
490 851 136 RCS BREST

## TRANSFERT DE SIÈGE

Des décisions unanimes des associés, en date du 30 novembre 2010, il résulte la publication des mentions suivantes :

**Anciennes mentions :**  
Siège social : Kerlin - 29860 PLABENNEC.

**Nouvelles mentions :**  
Siège social : 12, rue du Docteur Pouliquen - 29200 BREST.

Pour avis, La Gérance.

depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Grande Instance de QUIMPER.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société S.C.E.A. LA SOURCE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours, à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Grande Instance de QUIMPER.

La Gérance.

## G.F.A. POLE AQUA

Groupement Foncier Agricole  
au capital de 992 400 euros  
Siège social : 80, Karn Menez Guillou  
29170 FOUESNANT  
RCS QUIMPER 381 311 554

La collectivité des associés a décidé à l'unanimité, le 25 novembre 2010, de transformer la société en société par Actions Simplifiée. L'objet de la société est devenu : l'élevage aquacole d'eau douce et la commercialisation de tous produits issus de l'aquaculture d'eau douce. Sa dénomination est devenue SAS LA SOURCE. Sa durée, le montant de son capital, la date de son exercice social et son siège social, demeurent inchangés. Monsieur Hervé LADURÉE, demeurant 80, Karn Menez Guillou, a été nommé Président, en remplacement des anciens cogérants, à savoir, d'une part, Monsieur Patrice MORVAN, demeurant Le Pénity - 22160 DUAULT, d'autre part, Monsieur Hervé LADURÉE. Le cabinet ROUXEL TANGUY et Associés, sis ZA des Longs Réages, rue Prunelle - 22190 PLERIN, a été nommé commissaire aux comptes titulaire, et Madame Emmanuelle ROUXEL, demeurant 6, avenue du Coq - 75009 PARIS, a été nommée commissaire aux comptes suppléant. Les cessions d'actions doivent être autorisées par l'Assemblée Générale, à la majorité des actions émises, exception faite des actions détenues par le cédant, qui ne prend pas part au vote.

Le Président.